

# RAPPORT DE DIAGNOSTICS ARCHÉOLOGIQUES

BONNEVAL (EURE-ET-LOIR)

FUTURE ZONE D'ACTIVITÉS  
RAPPORT INTERMÉDIAIRE  
TRANCHE 1 : LES VOIRIES

Arrêté de prescription : 04/0527

Arrêté de désignation : 05/0265

Opération INRAP : 2004.1823.d

JUN-JUILLET 2005

GREGORY BAYLE

I.N.R.A.P.

BASE D'ORLÉANS, CITÉ B.R.G.M.  
3, AVENUE CLAUDE GUILLEMIN  
45060 ORLÉANS LA SOURCE

## SOMMAIRE

Introduction .....	6
Contexte géologique .....	6
Contexte archéologique .....	6
Objectif et problématique.....	8
L'opération de diagnostics archéologiques: moyens et contraintes .....	8
Résultats.....	9
Conclusions .....	11
Bibliographie.....	17

## FICHE SIGNALÉTIQUE

NUMÉRO DE SITE: AUCUN

NUMÉRO DE DESCRIPTION: 04/0527

NUMÉRO DE PROJET INRAP: 2004.1823.D

## IDENTITÉ DU SITE

DÉPARTEMENT: Eure-et-Loir (28)

COMMUNE: BONNEVAL

LIEU-DIT OU ADRESSE: ZONE D'ACTIVITÉS, LE LONG DE LA RN 10, VOIRIES

CADASTRE:

SECTION: YA ; PARCELLES: 43, 44, 47, 110, 157, 49, 50, 51, 52, 53

SECTION: ZY ; PARCELLES: 19, 18

COORDONNÉES LAMBERT

X: 528,000 - 528,600

Y: 53,800 - 53,400

ALTITUDE: 153,88 - 147,03 M (NGF)

PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN: LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BONNEVAL

PROTECTION JURIDIQUE: AUCUNE

## OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION N°: 05/0265

VALABLE DU 27/06/2005 AU 01/07/2005

TITULAIRE: M. GREGORY BAYLE

ORGANISME DE RATTACHEMENT: INRAP

RAISON DE L'URGENCE: CONSTRUCTION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉS

MAÎTRE D'OUVRAGE DES TRAVAUX: LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE

BONNEVAL

TRANCHE: 1, VOIRIES

SURFACE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT: 445 028 M<sup>2</sup>

SURFACE ESTIMÉE DES VOIRIES: 8340 M<sup>2</sup>

SURFACE DIAGNOSTIQUÉE: 1247 M<sup>2</sup>

## RÉSULTATS

CÔTE D'APPARITION DES VESTIGES: 153 - 148 M (NGF)

ÉPAISSEUR DE LA STRATIFICATION: SUPÉRIEURE À 2 M 20

DENSITÉ: TRÈS FAIBLE

PÉRIODE: PALÉOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN

NATURE DES VESTIGES: SILEX TAILLÉS, CÉRAMIQUE, TERRE CUITE, SCORIES,

ALIGNEMENT DE PIERRES

PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE: INDICES PALÉOLITHIQUE ANCIEN ET

MOYEN À PROXIMITÉ, PROCHE DU HAMBEAU DE LA JOUANNIÈRE.

LIEU DE DÉPÔT DU MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE: DRAC, RUE DES

BEAUMONTS, 45 000 ORLÉANS

**RAPPORT**

NOMBRE DE VOLUMES: 1

NOMBRE DE PAGES: 26

NOMBRE DE FIGURES: 9

**INTERVENANTS SCIENTIFIQUES**

M. LAURENT BOURGEAU, CONSERVATEUR RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE,  
 DRAC DU CENTRE, SRA  
 M. CHRISTIAN VERJUX, CONSERVATEUR, DRAC DU CENTRE, SRA  
 M. THIERRY MASSAT, AST, INRAP  
 M. GREGORY BAYLE, RESPONSABLE DE L'OPÉRATION, INRAP

**INTERVENANTS TECHNIQUES**

GREGORY BAYLE, RESPONSABLE DE L'OPÉRATION, INRAP  
 PHILIPPE LADUREAU, ASSISTANT D'ÉTUDE, INRAP  
 FRANCK VERNEAU, TOPOGRAPHE, INRAP  
 FLORENCE DAVID, DAO-PAO, INRAP

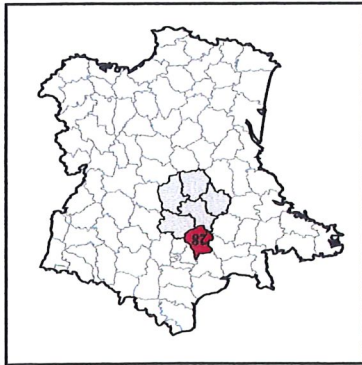
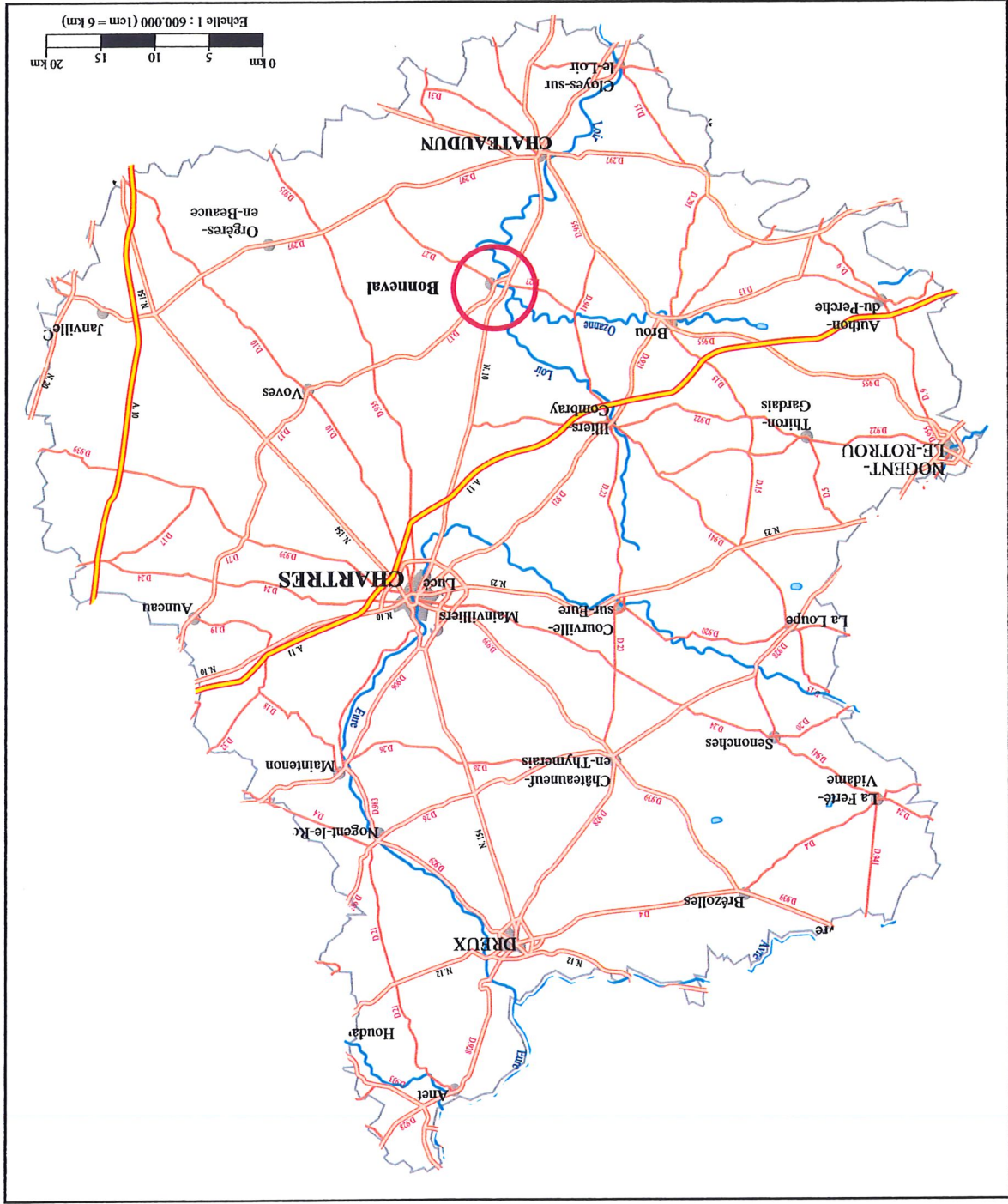
**INTERVENANTS ADMINISTRATIFS**

DRAC DU CENTRE, SRA  
 M. LAURENT BOURGEAU, CONSERVATEUR RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE  
 M. CHRISTIAN VERJUX, CONSERVATEUR  
 INRAP  
 M. ALAIN GUYOT, DIRECTEUR INTERRÉGIONAL CENTRE-ILE-DE-FRANCE  
 MME. MARTINE PETTJEAN, DIRECTRICE ADJOINTE CENTRE-ILE-DE-FRANCE  
 M. THIERRY MASSAT, AST CENTRE-ILE-DE-FRANCE  
 MAITRE D'OUVRAGE, AMÉNAGEUR  
 M. JOËL BILLARD, MAIRE DE BONNEVAL (28)  
 M. JEAN-PIERRE-HUBERT DIGER, ADJOINT AU MAIRE DE BONNEVAL (28)

**Remerciements**

Nous remercions M. Durand, président de l'Association des Amis de Bonneval pour les informations qu'il nous a apporté concernant les découvertes à *La Jouannière*.

Figure 1 : Localisation de Bonneval



Le projet d'une zone d'activités dans le sud-ouest de la commune de Bonneval (Eure-et-Loir), le long de la RN 10 (Figures 1 et 2), a nécessité une intervention de diagnostics archéologiques. L'emprise du projet de 445 028 m<sup>2</sup> est en effet contiguë à une ancienne exploitation de briqueterie où avaient été découvertes des industries lithiques datées du Paléolithique moyen et ancien, proche du hameau de *La Jouannière*. Les diagnostics, réalisés entre le 27 juin et le 1er juillet 2005, ont concerné, à la demande du maître d'ouvrage, la communauté de communes de Bonneval, seulement les futures voiries, soit environ 8340 m<sup>2</sup>. Malgré les limites de l'emprise de ces voiries (6 m de large), ces premiers travaux avaient pour objectif, outre de repérer et de caractériser les vestiges exhumés, de retrouver les industries du Paléolithique moyen et ancien pour cerner leur étendue et leur contexte stratigraphique.

## Introduction

### Contexte géologique

La surface diagnostiquée se trouve au sud-ouest de Bonneval, sur la rive droite du Loir. Elle se situe en bordure du plateau à environ 153 m d'altitude, soit environ à 30 m au dessus du Loir. La pente de versant s'incline vers le sud-est, l'est et le nord-est (fig. 3). Les dépôts de l'ère secondaire sont présents dans cette région sous forme de craie (Sénonien, Turonien) (Gicot et Al., p. 6). L'argile à silex forme tout le *substratum* de cette région. Elle se présente généralement de couleur brune, à ocre rouillé, à passées charbonneuses ou ferrugineuses rouges sombres, contenant des silex anguleux à émoussés (*Op. Cit.*, p. 6). L'argile à silex est recouverte d'un limon brun. Ce limon est souvent très épais, pouvant atteindre 2,5 à 3 m d'épaisseur (*Op. Cit.*, p. 7).

### Contexte archéologique

Paléolithique  
 Proche du hameau de *La Jouannière* (ou appelé autrefois *La Joignière*), des industries lithiques datées du Paléolithique ancien et moyen ont été découvertes lors d'une exploitation d'argile et de limons pour la production de briques (briqueterie), pendant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Cette exploitation est encore mal localisée. Il semblerait qu'elle se soit étendue entre le château d'eau et le chemin rural n°49, le long de la voie communale 10. Le tout ne représenterait pas plus d'un hectare. Il subsiste aujourd'hui des bosquets et un étang, le long du chemin rural n°49 ainsi qu'un champs de tir (Anonyme, non daté).  
 Plusieurs amateurs et chercheurs sont venus recueillir les silex taillés et certains ont relevé leur position dans la stratigraphie (Anonyme, non daté; Cottreville-Giraudet, 1932, Bonifay, 1966, Desprée et Duvalard, 1994). En dessous de 20 à 30 cm de terre végétale, se trouve du limon de couleur jaune, épais d'1 m à 1 m 20 environ. Ce limon recouvre une argile grise à points noirs de 30 cm d'épaisseur. A certains endroits, une argile rouge avec sable grossier d'une dizaine de centimètres vient s'intercaler entre cette argile grise et l'argile à silex apparaissant entre 1 m 50 et 1 m 80 sous le sol actuel. Une coupe réalisée en 1949 révèle en dessous de l'argile grise à points noirs, une puissance d'un mètre de cette argile rouge avec sable grossier surmontant une couche de cailloutis et de graviers de 30 cm d'épaisseur. En dessous de ce cailloutis, une argile rouge avec un sable grossier, veinée d'argile grise, recouvre l'argile à silex (apparaissant à 3 m 30 – 3 m 70 du sol actuel) (Anonyme, non daté).

Figure 3: carte géologique (extrait de la carte géologique de la France n°325, Châteaudun, XX-18, BRGM)

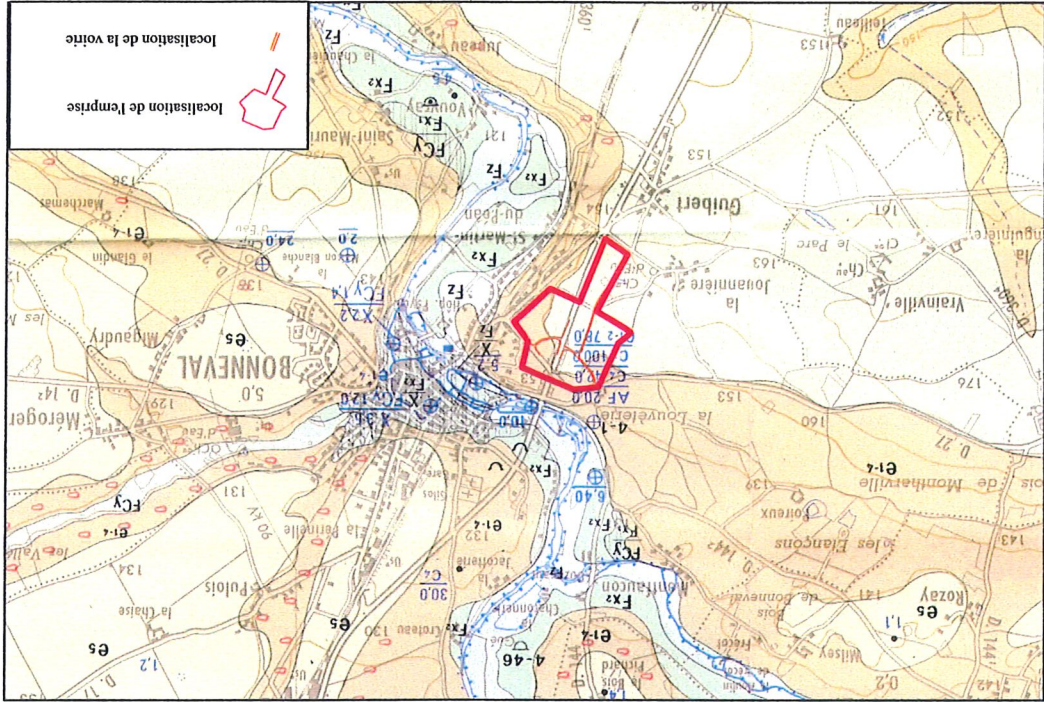
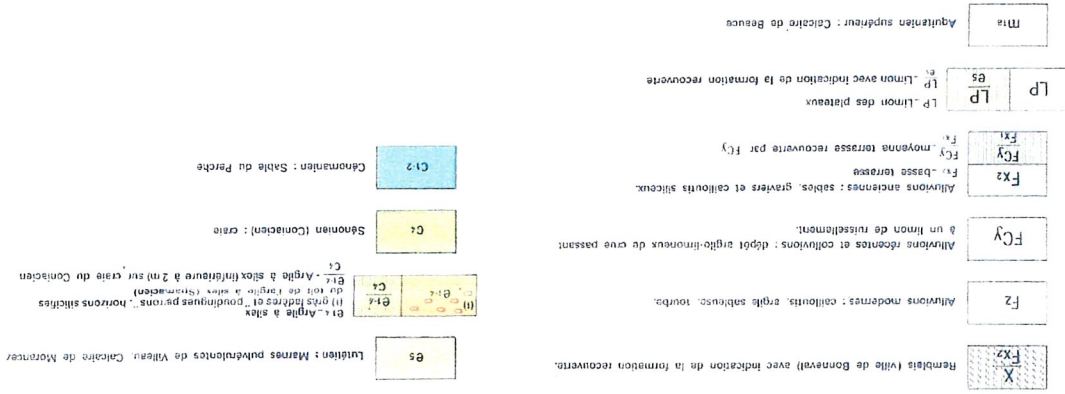
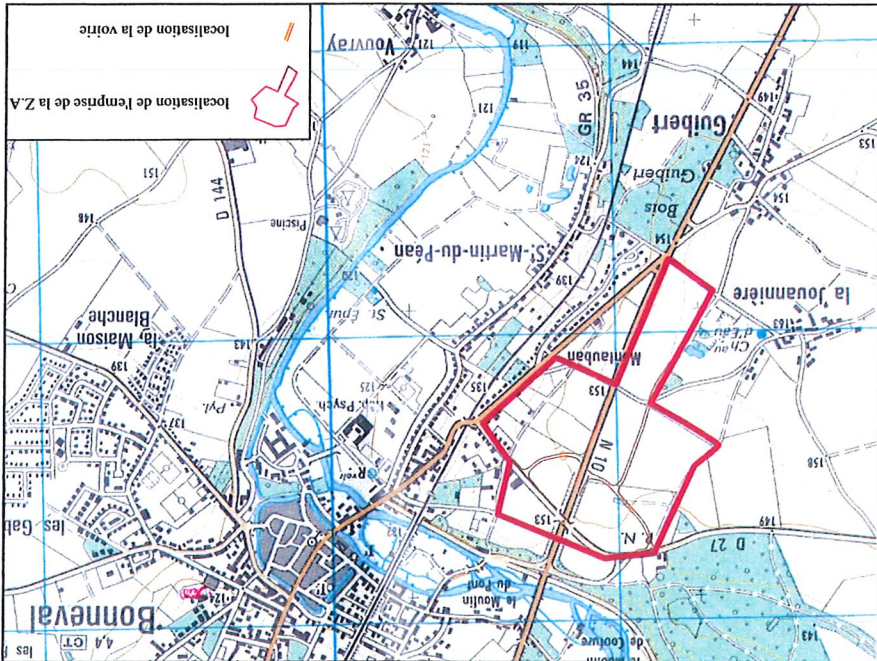


Figure 2: localisation de l'emprise de la future zone d'activités à Bonneval (extrait de la carte IGN n° 2018E, Châteaudun, au 1/25 000)



Les industries lithiques du Paléolithique moyen se trouveraient dans le limon jaune à 20-30 cm au dessus de l'argile grise à points noirs, soit entre 1 m 20 et 1 m 50 en dessous du sol actuel. Cette industrie se caractérise par un débitage Levallois (Anonyme, non daté). Les industries lithiques du Paléolithique ancien seraient localisées dans l'argile rouge avec sable grossier, veinée d'argile grise, immédiatement au dessus de l'argile à silex, entre 2 m 50 et 3 m sous le sol actuel. Cette industrie se caractérise par des bifaces de type acheuléen. Certaines pièces semblent très peu patinées. Les silex utilisés sont de couleur gris blond. D'autres pièces ont une patine blanche (Anonyme, non daté). La quantité des silex taillés retrouvés lors de cette exploitation, la diversité des produits (*nuclei*, éclats de débitage, outils, percuteurs), leur rapprochement, la position sub-horizontale de certaines pièces et la présence de pièces non patinées laissent à penser l'existence de plusieurs ateliers de taille peut-être en place. Quelques lames ont été également mises au jour mais leur contexte stratigraphique n'a pas été clairement précisé (Anonyme, non daté). Une partie de ces silex sont encore entreposés à la Mairie de Bonneval, gérés par l'Association des Amis de Bonneval (président M. Durand).

#### Protohistoire et Antiquité

Quelques sites protohistoriques et antiques ont été repérés à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle à Bonneval (Ollagnier, 1994, p.87). Une opération de diagnostics archéologiques dans la zone industrielle, au lieu-dit *La Maladerie* (nord-est de Bonneval), en décembre 2004, avait livré quatre structures archéologiques dont deux datées de l'Âge du Fer (Bryant, 2004, p. 16 et 17).

#### Moyen-Âge

Les références à l'histoire de Bonneval sont plus nombreuses dès le haut Moyen-Âge, à partir du IX<sup>ème</sup> siècle (construction d'édifices religieux). Ces constructions se localisent principalement sur la rive orientale du Loir (Bryant, 2004, p. 11).

#### Objetif et problématique

La première tranche des diagnostics archéologiques concerne l'emprise de la voirie. Une partie de l'emprise se trouvant à proximité de l'exploitation de briqueterie où ont été retrouvés les silex du Paléolithique moyen et ancien, il était probable de retrouver ces dépôts préhistoriques. L'un de nos principaux objectifs était donc de cerner l'étendue du site de *La Jouannière*, de caler stratigraphiquement les industries lithiques et de les caractériser.

#### L'opération de diagnostics archéologiques: moyens et contraintes

L'emprise de la voirie est large de 6 m. Nous avons procédé à un décapage en tranches de 40 m de long espaces tous les 20 m, avec une pelle mécanique en rétro-action munie d'un godet de 2 m 20 de large (Figure 4). Nous avons recherché en profondeur l'argile à silex qui constitue le *substratum*. Lorsque l'argile à silex n'était pas atteinte, nous avons arrêté le creusement à 1 m environ du sol actuel. Quelques sondages profonds, jusqu'à 2 m 20 au maximum, ont été réalisés dans quelques tranches pour permettre une meilleure vision de la stratigraphie (Figures 5, 6 et 7). Nous avons relevé des logs à chaque extrémité de tranche et quelques uns supplémentaires à chaque sondage profond ou lorsque l'argile à silex n'a pas été atteinte.



La largeur de l'emprise ne nous a pas permis de creuser plus profondément pour respecter les paliers de sécurité et pour ne pas dépasser les limites autorisées avec l'accumulation des déblais. Cette limite nous a empêché également d'étendre nos diagnostics en largeur pour mieux caractériser les vestiges archéologiques.

Enfin, une partie de la voirie n'a pas été diagnostiquée, celle entre les voies communales 9 et 10 qui longe le chemin rural n°49. Cette partie n'était pas entièrement acquise par les l'aménageur, la communauté de communes de Bonneval, et était encore pratiquée par les engins agricoles pendant la période de la moisson. Il a été donc convenu de reporter ces diagnostics de cette partie lors de l'intervention sur le reste du projet.

## Résultats

### La stratigraphie

Les logs à chaque extrémité de tranchée ont permis d'évaluer en partie l'étendue et la puissance des dépôts sédimentaires (fig. 5, 6, et 7).

Au sommet, la terre végétale est présente dans toutes les tranchées avec une épaisseur variable de 5 à 35 cm. En dessous, un limon brun apparaît également dans toutes les tranchées sauf dans la tranchée 3 où il est remplacé par des remblais d'argile. Ce limon brun recouvre, dans la plupart des tranchées, l'argile à silex qui constitue le *substratum*, apparaissant à partir de 30 cm en dessous du sol actuel.

Cette séquence ne se retrouve cependant pas dans les tranchées 5, 6, 7, 12 et 14. Dans la tranchée 5, le limon brun est beaucoup plus développé, plus argileux et plus compact que dans les autres tranchées. Il atteint jusqu'à 60 cm d'épaisseur (fig. 5).

Dans les tranchées 6 et 7 (fig. 6), sous le limon brun, apparaît un lit de petits cailloux très fins sous lequel se développe une couche épaisse d'argile bigarrée (orange/rouge) contenant des nodules de manganèse. A la base de cette couche, l'argile orange à des passées grises évoquant une formation soumise à un gel intense (log 1, fig. 6). Nous n'avons pas pu descendre plus bas pour retrouver l'argile à silex. L'étendue de ces formations argileuses semble cependant se développer jusqu'à la tranchée 8 où l'argile à silex remonte à -35 cm du sol actuel.

Les logs 6, 10 et 11 de la tranchée 12 (fig. 7) mettent en avant un creusement de l'argile à silex comblé sous le limon brun par une couche d'argile bigarrée rappelant celle des tranchées 6 et 7. Nous n'avons pas pu creuser plus profondément pour atteindre la base de cette argile. Cependant, nous avons pu situer les bords de ce creusement. L'argile à silex plonge à chaque extrémité de la tranchée, soit environ 40 mètres d'étendue, formant une "gouttière" d'axe nord-ouest / sud-est.

Enfin, dans la tranchée 14 (fig. 7), nous avons mis au jour aussi une dépression de l'argile à silex comblée de bas en haut par une argile brune à cailloux (log 7, fig. 7), puis un lit de petits cailloux sur lequel repose un limon gris brun, le limon brun et la terre végétale au sommet. Aucun vestige n'est apparue dans ces dépôts.

### Les vestiges archéologiques

Sur les 14 tranchées effectuées, 4 seulement ont livré des vestiges archéologiques : TR.5, 7, 11 et 12 (fig. 4, 5, 6 et 7). Ces vestiges se présentent sous la forme de silex taillés datant du Paléolithique moyen, d'un alignement de blocs de silex évoquant un solin, de fossés probablement de parcellaire, d'un trou, de quelques petits tessons et de scories qui n'ont pu être datés.

## Le Paléolithique moyen

Des éclats Levallinois ont été exhumés dans les tranchées 5 et 7 (fig. 4, 5, 6 et 7, parties hachurées).

Dans la tranchée 5, ces éclats étaient en association avec d'autres silex débites, dont un nucléus, mais non caractéristiques d'une période. Ils se trouvaient dans le limon brun argileux, entre -70 et -100 cm du sol actuel. Certains ont été retrouvés à la base de cette couche, presque au contact de l'argile à silex. Ils se concentraient essentiellement vers l'extrémité est de la tranchée (fig. 5). Ces pièces n'étaient pas tous en position horizontale. Elles sont pour la plupart patinées de couleur blanche. Un gros éclat a cependant l'une de ces faces pratiquement non patinée. Deux pièces ne sont pas patinées et ont été débitées sur un silex gris-blond.

Dans la tranchée 7, 3 éclats Levallinois dont une pointe ont été mis au jour, associés à d'autres silex débites dont des éclats corticaux, des éclats retouchés, un bloc testé et un nucléus. Ces silex ont été retrouvés à la fois dans le limon brun entre 30 et 35 cm en dessous du sol actuel, dans l'argile bigarrée à -70 cm de profondeur et dans une zone perturbée par un drain à -80 cm. La pointe Levallinois a été retrouvée dans l'argile bigarrée, proche d'une poche de graviers à -85 cm du sol actuel. Tous ces silex sont localisés entre le fait F.1 et le F.2, pratiquement au milieu de la tranchée (fig. 6). Une partie d'entre eux sont patinés de couleur blanche ou grise et quelques uns de couleur jaune. Les pièces non patinées ont été débitées dans des silex de couleur blond à gris, de couleur rouille, caramél et brun. Quelques pièces dont la pointe Levallinois ont été retrouvées en position horizontale.

## Vestiges non datés

Un alignement de blocs de silex a été repéré dans la tranchée 7, dans le limon brun, à une altitude NGF de 152, 83 environ (fig. 8). Cet alignement à un axe nord-ouest/sud-est. Il est constitué de deux rangées parallèles de blocs de silex, espace d'environ 20 cm. Ces deux rangées pourraient correspondre aux vestiges d'un calage d'une sablière basse. Les coupes réalisées au milieu de cet alignement révèle un creusement en cuvette d'une profondeur de 35 à 40 cm, remplie de blocs de silex et d'une matrice limoneuse compacte. Aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé dans cet alignement mais quelques tessons, des éclats de silex et des fragments de scories ont été mis au jour à proximité, dans le limon brun, entre 30 et 35 cm sous le sol actuel. Les tessons trop petits et trop érodés ne nous ont pas permis de les dater. Ils pourraient correspondre aussi bien à la période gallo-romaine qu'à la période médiévale.

Dans la même tranchée, un fossé correspondant à un aménagement de parcelle d'axe est-ouest et situé au sommet du limon brun n'a livré aucun vestige. Au nord de ce fossé, à 7 mètres, un trou de 45 cm de diamètre et profond de 20 cm a été repéré au sommet du limon brun. Il n'a pas livré non plus de vestige archéologique.

Dans la tranchée 11, un fossé, d'axe nord-ouest/sud-est, situé au sommet du limon brun et comblé par la terre végétale évoque un aménagement de parcelle. Il n'a livré aucun vestige archéologique.

Un autre fossé, d'axe nord-ouest/sud-est, a été repéré dans la tranchée 12, au sommet du limon brun également sans vestige.

## Aménagements modernes

Des drains modernes pour irriguer les champs qui se présentent soit sous forme de tranchées de 30 cm de large et d'environ 20 cm de profondeur, soit sous forme de tuyau en plastique de 10 à 15 cm de diamètre ont été repérés dans 7 tranchées.

Dans la tranchée 1, 2 petites tranchées parallèles ont été observées au sommet du limon brun dans l'axe sud-ouest à nord-est.

Dans la tranchée 2, 2 petites tranchées parallèles ont également été observées au sommet du limon brun dans l'axe sud-ouest à nord-est.

Dans la tranchée 3, 1 petite tranchée est apparue au sommet du limon brun dans un axe toujours sud-ouest à nord-est.

Dans la tranchée 4, 2 petites tranchées parallèles ont été observées au sommet du limon brun dans l'axe est-ouest.

Dans la tranchée 6, un drain en plastique est apparue dans le limon brun.

Dans la tranchée 7, un drain en plastique est apparue dans l'argile bigarrée.

Enfin, dans la tranchée 8, 2 petites tranchées parallèles ont été observées dans le limon brun dans l'axe est-ouest.

Une zone de remblaiement a été repérée dans la tranchée 3 (fig. 4 et 5), vers l'extrémité sud-est de la tranchée. Une fosse moderne et des traces de combustion sont apparues au sommet du limon, juste en dessous de la terre végétale. Un sondage profond de 2 m 20 nous a permis de constater en dessous de la fosse moderne, un remblais composé d'argile orangée et de limons avec quelques gros blocs de silex. Cette zone a probablement été creusée pour y déposer les remblais provenant sans doute d'un aménagement d'un talus situé à quelques mètres au sud-est de la tranchée, dans le bosquet (parcelle YA 110), utilisé comme aujourd'hui dépôt.

## Conclusions

Les diagnostics archéologiques sur l'emprise des futures voiries de la zone d'activités ont mis au jour deux zones où sont apparus des silex datés au moins du Paléolithique moyen. Ils pourraient correspondre à l'extension du site de *La Jouannière*. L'une de ces zones se situe en effet à proximité de ce site (tranchée 7), dans des dépôts d'argiles bigarrées à dominance orange qui comble une dépression de l'argile à silex. Cette dépression pourrait se retrouver jusqu'à la tranchée 12. Mais cette dernière n'a livré aucun silex taillé. L'autre zone de concentration de silex est située un peu plus loin, dans la tranchée 5, à la base du limon brun, presque au contact de l'argile à silex. Il semblerait que, d'après la densité assez pauvre de ces vestiges, de la patine de certaines pièces, de leur position stratigraphique (dans le limon brun et dans l'argile bigarrée) et spatiale, ces zones correspondent soit aux limites du site de *La Jouannière*, soit à des pièges sédimentaires (argile bigarrée) contenant ces industries lithiques, à l'abri des érosions. Les pièces retrouvées dans le limon brun pourraient avoir été déplacées par les mouvements sédimentaires ou par les labours.

Les prochains sondages, avec l'intervention d'un spécialiste en géomorphologie, auront les moyens de descendre plus en profondeur dans les zones de comblements de l'argile bigarrée pour mieux apprécier leur puissance. Les zones où pourraient apparaître les industries lithiques du Paléolithique se localiseraient plutôt dans la partie sud-ouest de l'emprise de la zone d'activités, probablement le long du chemin rural n°49, comme le laisse à penser les découvertes à l'ancienne exploitation de briqueterie.

La présence d'un alignement de blocs de silex qui pourrait évoquer un solin est également à prendre en compte dans les futures diagnostics pour en apprécier son étendue et mieux le caractériser.

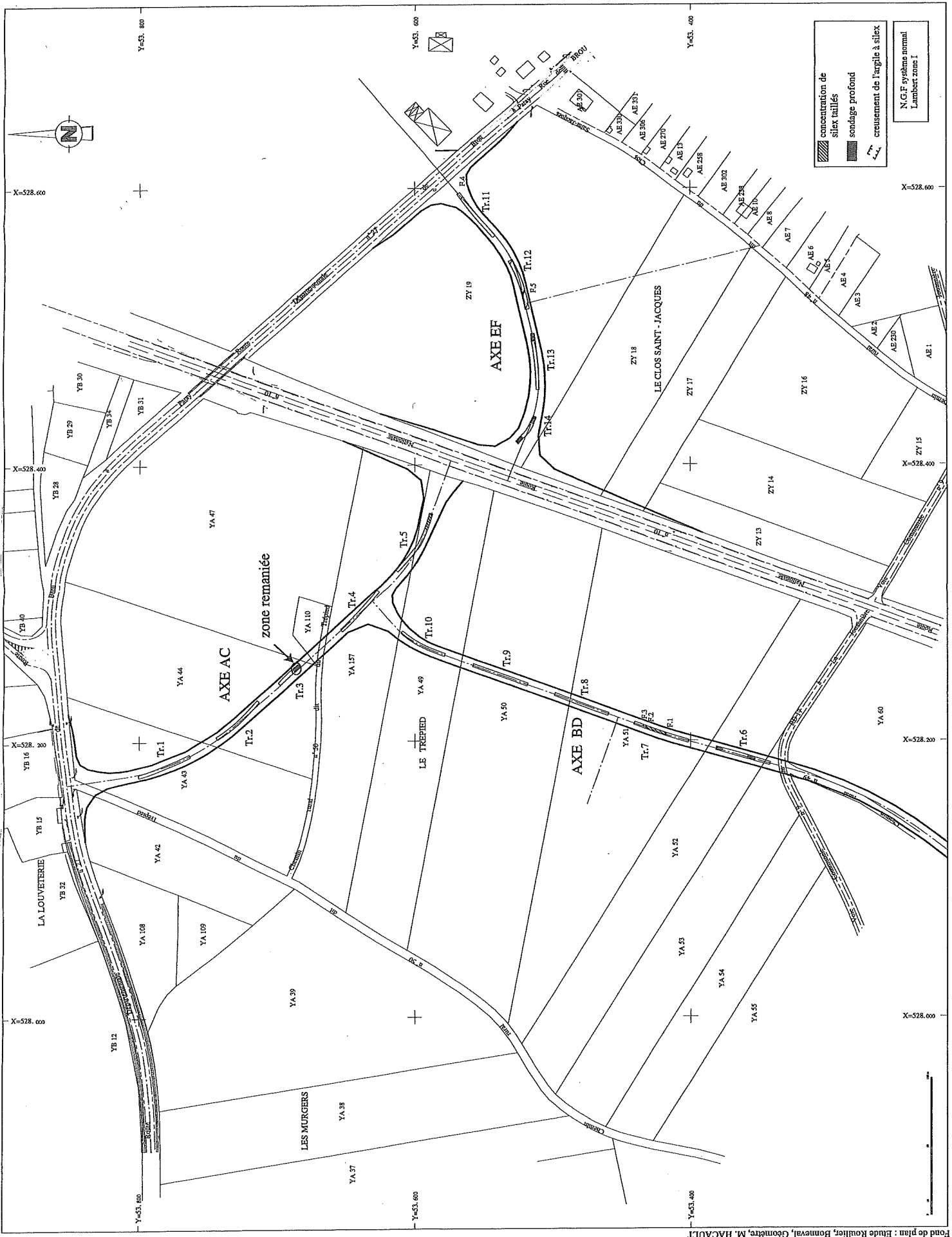


Figure 4: emplacement des tranchées de diagnostics archéologiques sur l'emprise de la voirie

Fond de plan : Etude Roullier, Bonnaval, Gémètre, M. HACCAULT

Figure 5: détails des tranchées de l'axe AC

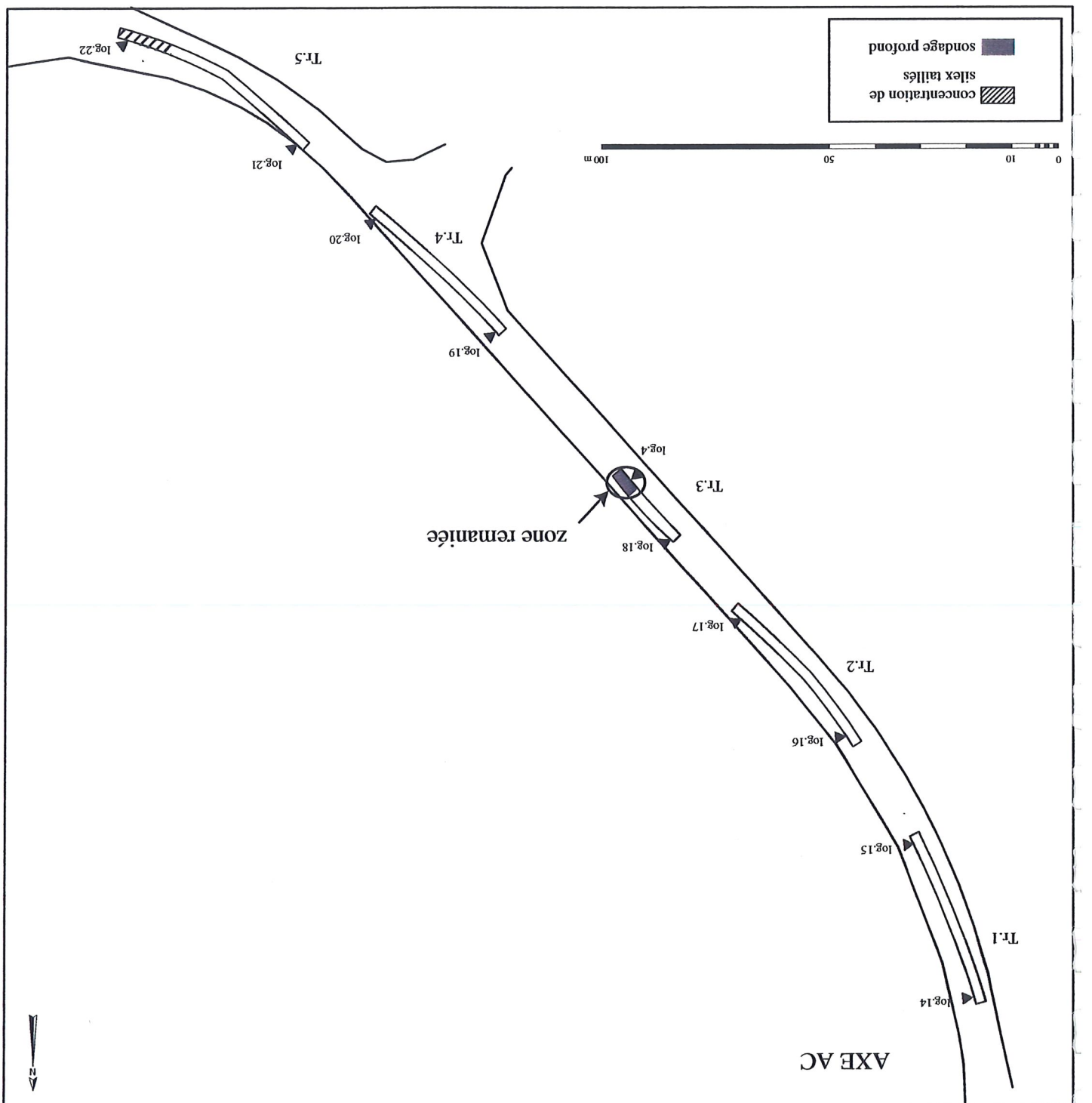
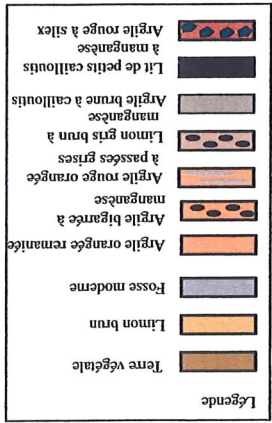
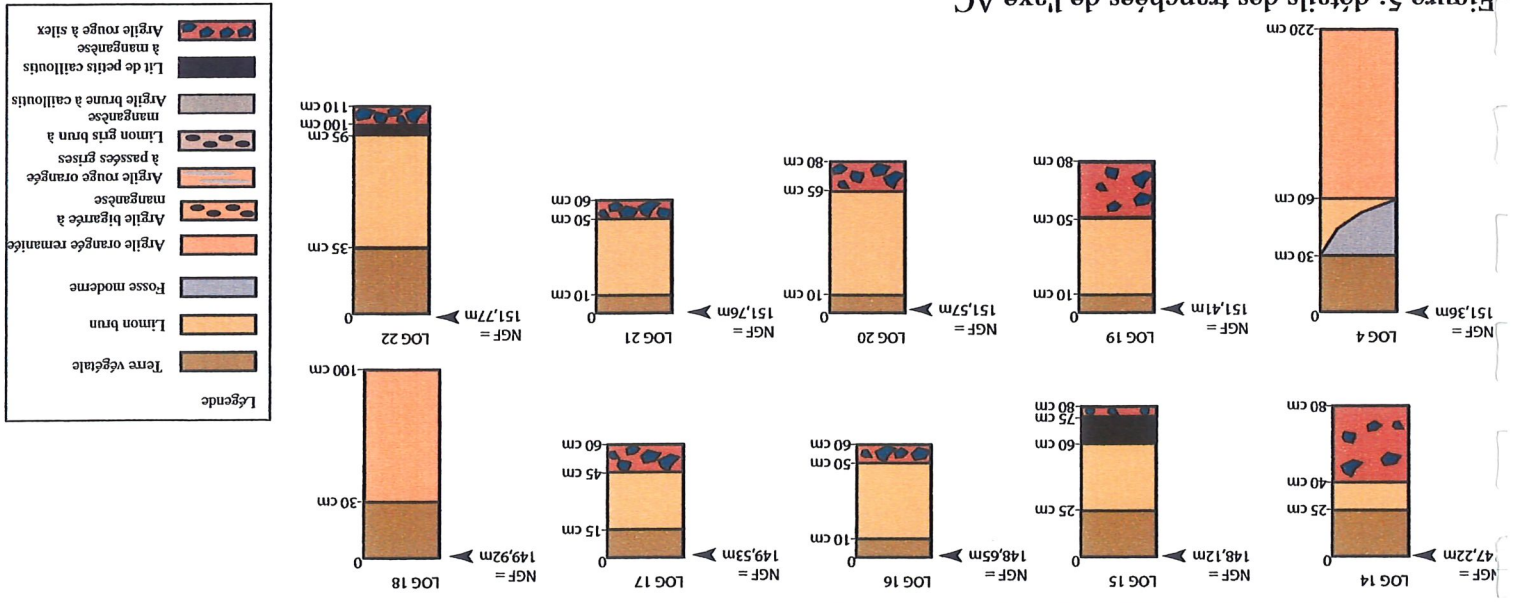


Figure 6 : détails des tranchées de l'axe BD

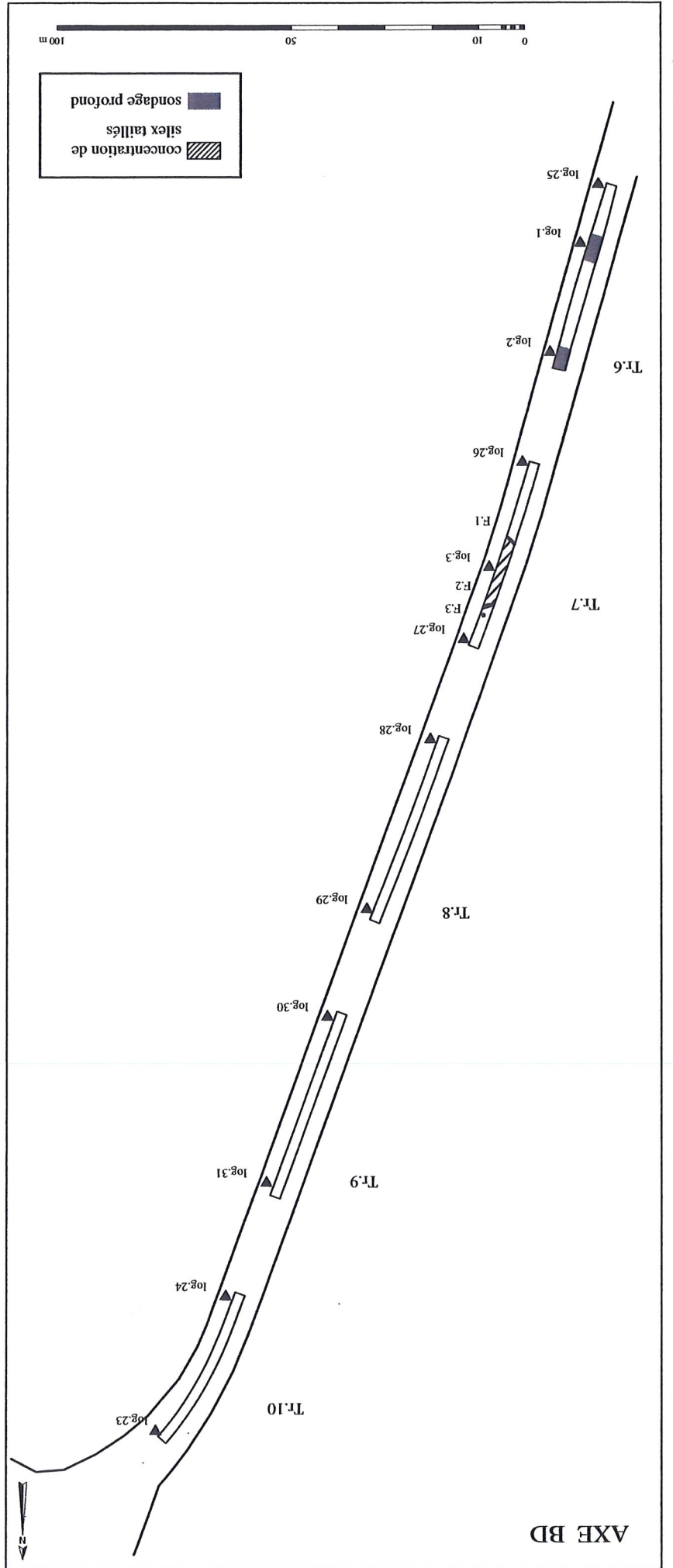
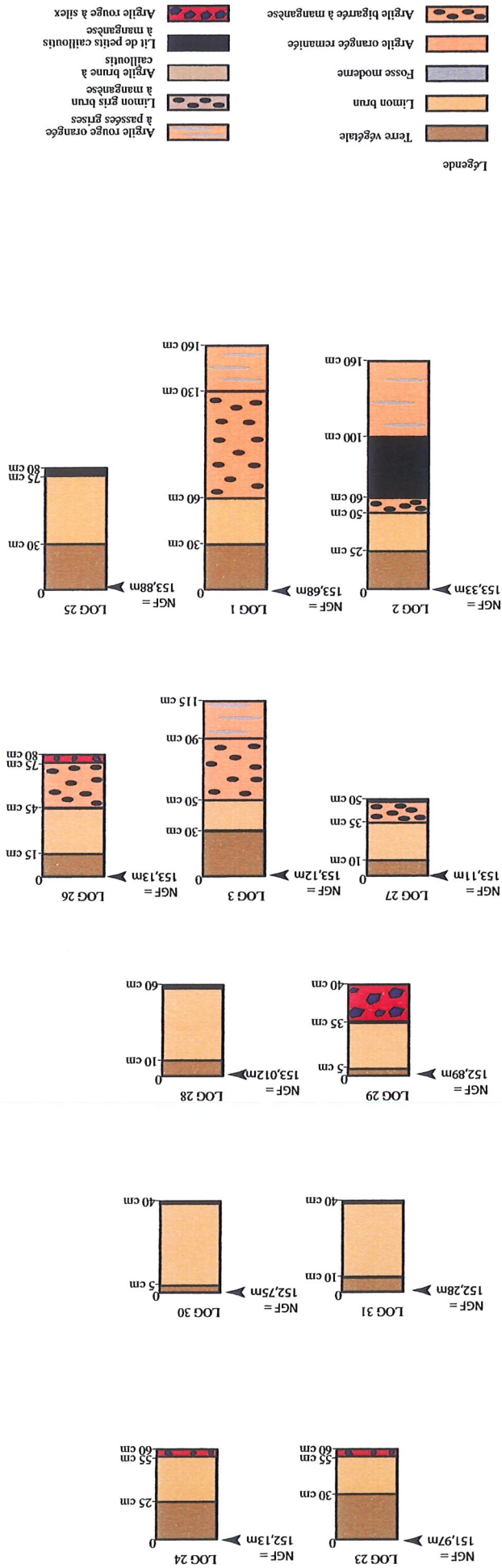
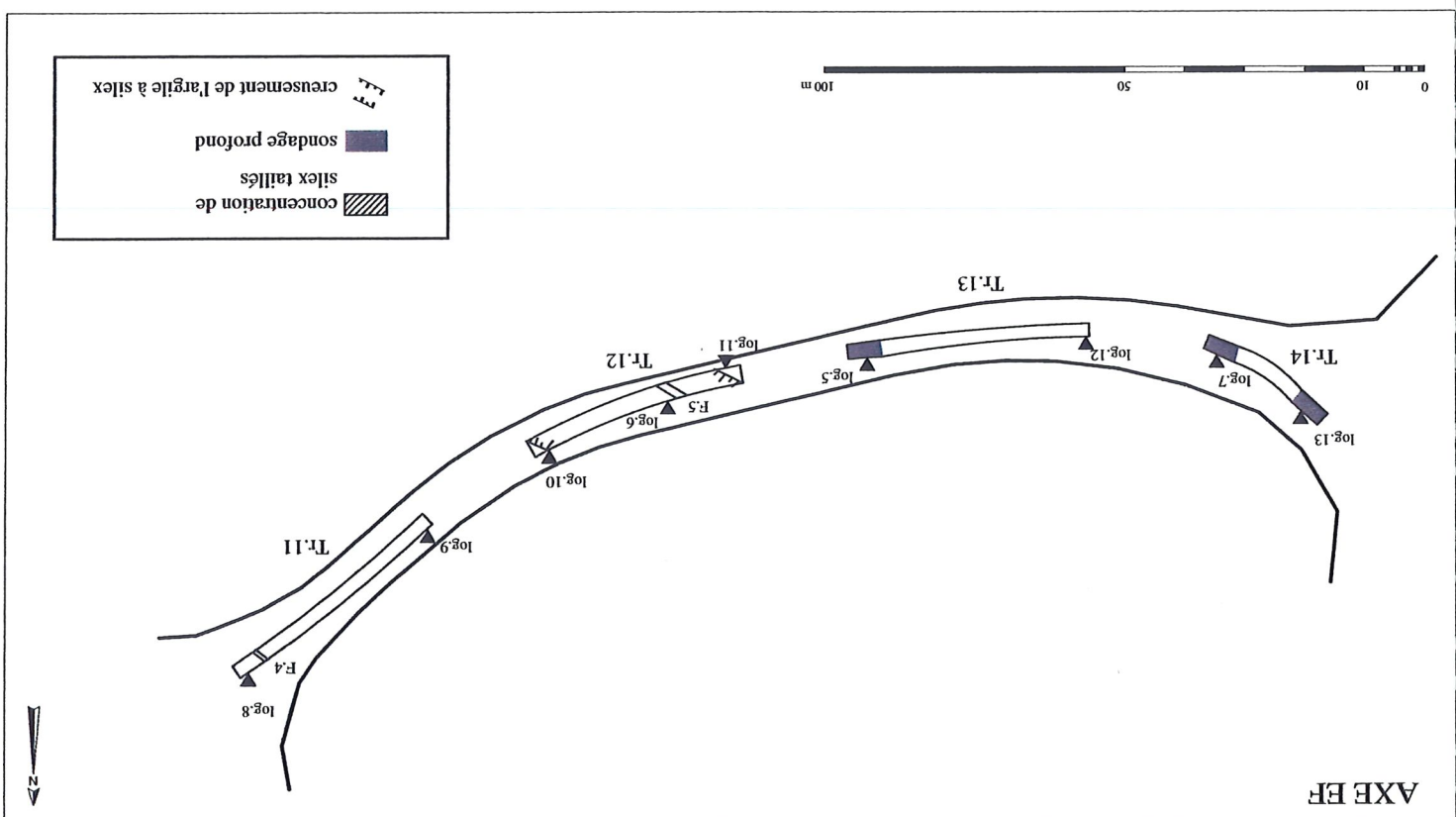
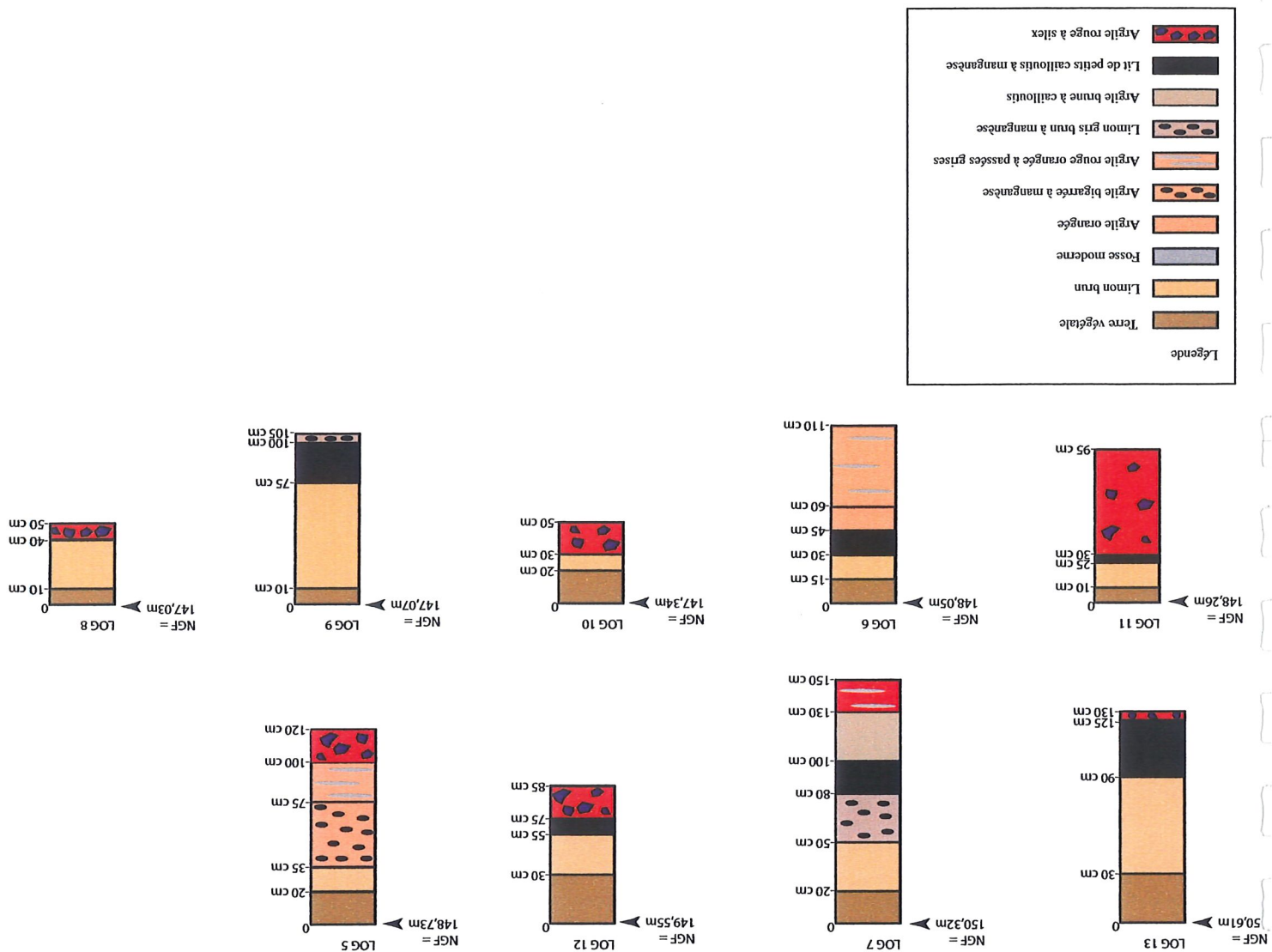


Figure 7: détails des tranchées de l'axe EF



F.1

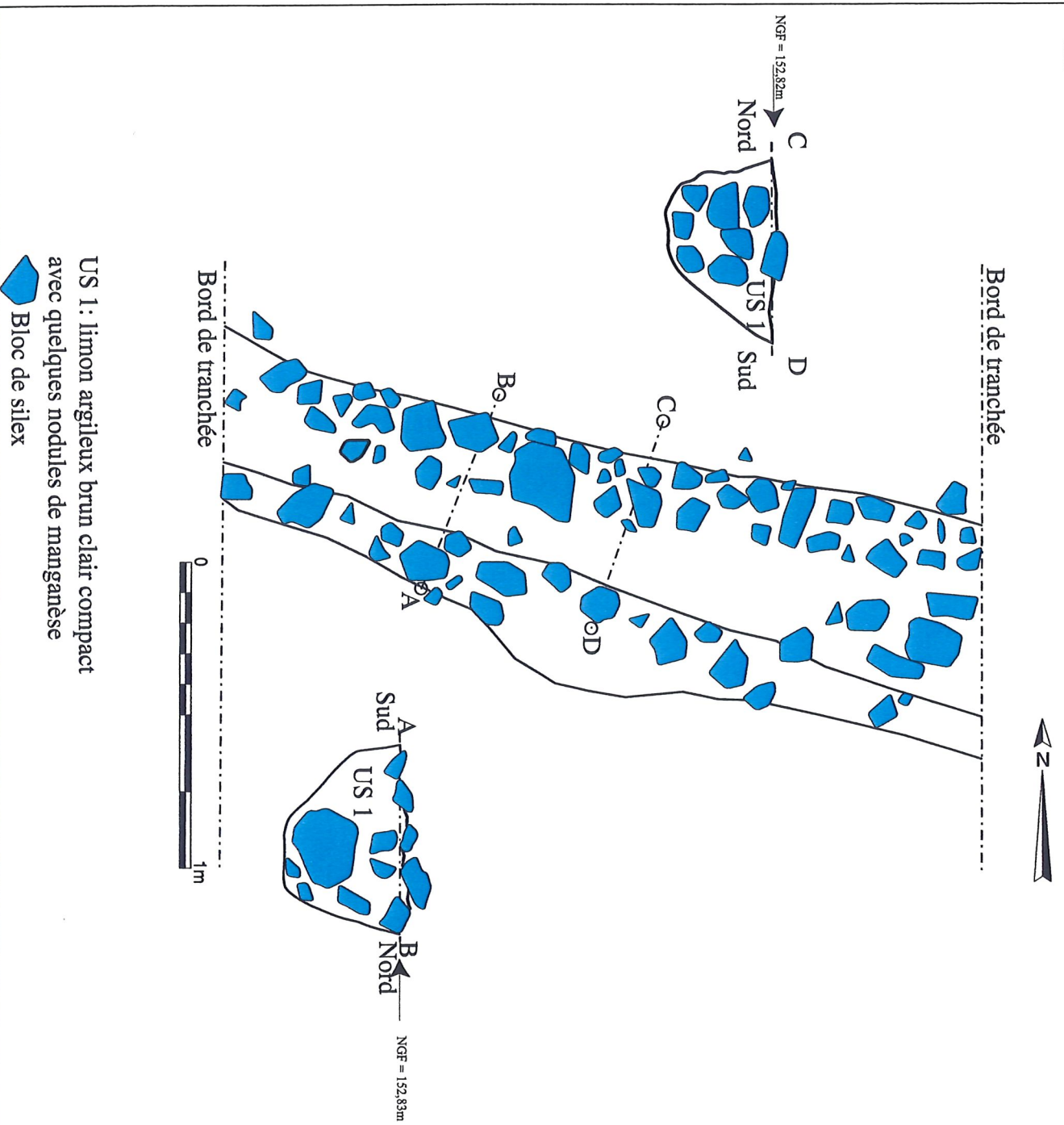


Figure 8: fait archéologique F.1

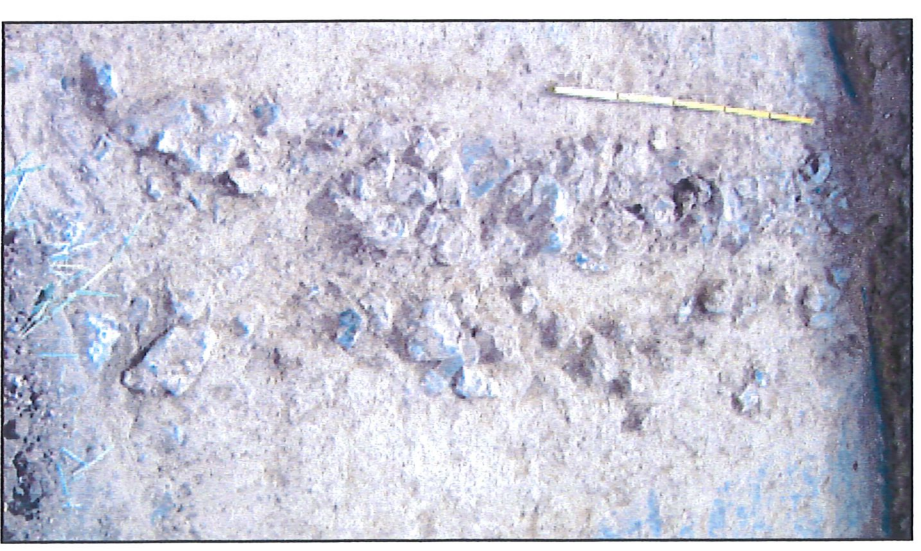


Photo. 1 : F.1, vue vers l'est



## Bibliographie

- ANONYME, non daté.- Étude de préhistoire locale: l'atelier de taille de *La Jouannière*, commune de Bonneval. Manuscrit déposé à l'association des Amis de Bonneval, Mairie de Bonneval.
- BRYANT S., 2004.- Bonneval - *La Maladrerie Saint-Gilles*. Rapport de diagnostic archéologique, déc. 2004, I.N.R.A.P., 24 p.
- BONIFAY E., 1966.- Gisement de *La Joignière* à Bonneval. Lettre adressée au Docteur Allain, datée du 26 avril 1966, déposée à l'Association des Amis de Bonneval, Mairie de Bonneval, 2 pages.
- DESPRIÈRE J. et DUVAL-LARD J., 1994.- Préhistoire de la région Centre: les premiers Hommes. Argenton-sur-Creuse: Impressions Le Trépan, 149 p.
- COTTEVILLE-GIRAUDET M.R., 1932.- Canton de Bonneval (au Nord du canton de Châteaudun). *In Revue Anthropologique*, tome XLIV, octobre-décembre 1932, p. 348-349.
- GIGOT Cl., DESPREZ N. et FERDIÈRE A., 1977.- Carte géologique de la France au 1/50 000: Châteaudun, XX-18, vallée du Loir, carte n° 325. Orléans: Editions BRGM, 18 p. et carte.
- OLLAGNIER A. et JOLY D., 1994.- Carte archéologique de la Gaule: Eure-et-Loir (28). Paris: Académie des inscriptions et des Belles lettres, 1994.

Tranchée	Localisation spatiale	US	Profondeurs/sol actuel	Altitude NCF	Mobilier	Période	Remarques
5	à 41m80 du bord nord-ouest	limon argileux brun clair compact	-1 m	150,77 m	1 gros éclat de silex, patine blanche sur une face (silex blond)	Paléolithique	au contact de l'argile à silex
5	à 43m50 du bord nord-ouest	limon argileux brun clair compact	-70cm	151,07 m	1 éclat Levallois sur silex, patine veinée gris-blanc	Paléolithique moyen	
5	à 43m50 du bord nord-ouest	limon argileux brun clair compact	-70cm	151,07 m	1 éclat de silex, patine veinée gris-blanc	?	
5	à 35m du bord nord-ouest	limon argileux brun clair compact	-70/-90cm	150,77 m	1 nucléus (silex blond-gris)	?	
5	à 35m du bord nord-ouest	limon argileux brun clair compact	-70/-90cm	151,07-150,87 m	1 éclat de silex, patine grise-blanche	?	
5	à 35m du bord nord-ouest	limon argileux brun clair compact	-70/-90cm	151,07-150,87 m	1 éclat de silex corticale (silex blond-gris)	?	
5	à 35m du bord nord-ouest	limon argileux brun clair compact	-70/-90cm	151,07-150,87 m	1 éclat de silex corticale, patine grise-blanche	?	
7	F.1	US 1	-30/-35cm	152,80/152,75 m	1 tesson	Historique	
7	à 35m du bord sud	limon brun clair compact	-40 cm	152,70 m	1 frag. Terre cuite ou tesson ?	?	
7	à 28m du bord sud	poche de limons meubles gris-bruns	-80cm	152,30 m	1 éclat Levallois (silex couleur rouille)	?	zone perturbée
7	à 28m du bord sud	poche de limons meubles gris-bruns	-80cm	152,30 m	1 éclat Levallois sur silex, patine blanc veinée bleu	Paléolithique	zone perturbée
7	à 29/30m du bord sud	poche de limons meubles gris-bruns	-85cm	152,25 m	1 éclat de silex (silex blond)	?	zone perturbée
7	à 21m60 du bord sud	Argile bigarrée	-70cm	152,40 m	1 éclat Levallois sur silex, patine veinée blanc	Paléolithique moyen	à côté poche de graviers
7	à 21m60 du bord sud	Argile bigarrée	-70cm	152,40 m	1 éclat de silex cortical, patine blanche	?	
7	à 21m60 du bord sud	Argile bigarrée	-70cm	152,40 m	1 éclat de silex cortical, patine jaune	?	
7	à 21m60 du bord sud	Argile bigarrée	-70cm	152,40 m	1 bloc de silex testé (couleur blond-caramel, inclusions quartzite)	?	
7	à 21m60 du bord sud	Argile bigarrée	-70cm	152,40 m	1 nucléus (couleur blond-caramel, inclusions quartzite)	?	
7	à 21m60 du bord sud	Argile bigarrée	-70cm	152,40 m	1 éclat de silex, patine jaune	?	
7	à 21m60 du bord sud	limon argileux brun clair compact	-30/-35cm	152,80/152,75 m	3 frag. de scories	Historique	
7	Proche F.1, côté nord	limon argileux brun clair compact	-30/-35cm	152,80/152,75 m	6 tessons	Historique	
7	Proche F.1, côté nord	limon argileux brun clair compact	-30/-35cm	152,80/152,75 m	1 terre cuite (brique ou tuile)	Historique	
7	Proche F.1, côté nord	limon argileux brun clair compact	-30/-35cm	152,80/152,75 m	1 éclat Levallois, patine blanche jaunâtre	Historique	
7	Proche F.1, côté nord	limon argileux brun clair compact	-30/-35cm	152,80/152,75 m	1 éclat de silex corticale (silex gris-blond)	Paléolithique moyen	
7	Proche F.1, côté nord	limon argileux brun clair compact	-30/-35cm	152,80/152,75 m	1 éclat de silex renoué (silex caramel orangé)	?	
7	Proche F.1, côté nord	limon argileux brun clair compact	-30/-35cm	152,80/152,75 m	1 éclat de silex renoué (silex brun rougeâtre)	?	
11	à 24m50 du bord sud	limon brun	-60 cm	146,49 m	1 éclat de silex cortical	?	

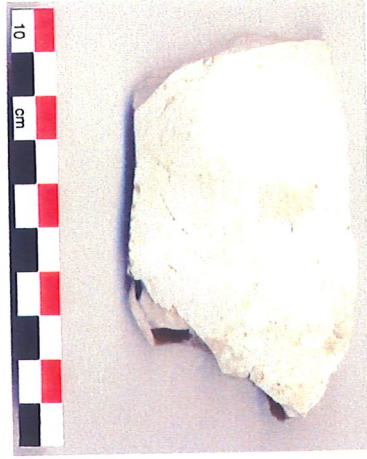
LISTE DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE DES DIAGNOSTICS ARCHEOLOGIQUES SUR L'EMPRISE DES VOIRIES DE LA FUTURE ZONE D'ACTIVITES A BONNEVAL

**LISTE DES FAITS ARCHEOLOGIQUES OBSERVES SUR  
L'EMPRISE DES VOIRIES DE LA FUTURE ZONE D'ACTIVITES A  
BONNEVAL**

Faits	Tranchée	Nature	Mobilier
1	7	solin ?	teçons, silex, scories proches
2	7	fossé, parcelaire ?	0
3	7	TP ?	0
4	11	fossé, parcelaire ?	0
5	12	fossé, parcelaire ?	0

Figure 9: photographies de silex taillés

Eclat, tranchée 7, argile bigarrée



Eclat, tranchée 5, limon brun argileux



Pointe Levallois, tranchée 7, argile bigarrée



Eclat Levallois, tranchée 7, limon brun clair



de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;  
l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin  
CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature,

CONSIDÉRANT la superficie du projet d'aménagement de cette zone d'activités (plus de 44  
hectares), ainsi que le potentiel archéologique très riche dans tout ce secteur de la Vallée du Loir  
et notamment le site paléolithique de "La Jouannière" situé au sud-ouest de la future zone  
d'activités, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

VU la demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique du 12 juillet 2004  
complétée par un courrier du 4 août 2004 présentée par la Communauté de Communes du  
Bonnevalais - 19, rue Saint-Roch 28800 Bonneval (Eure-et-Loir) - relative au projet  
d'aménagement d'une zone d'activités à Bonneval (Eure-et-Loir), sur les terrains cadastrés selon  
la liste annexée au présent arrêté, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre,  
Service régional de l'archéologie, le 4 août 2004 ;

CHATALUX, Directeur régional des affaires culturelles du Centre, en matière d'administration  
générale ;  
VU l'arrêté n° 04-027 du 9 février 2004 portant délégation de signature à Monsieur Michel

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en  
matière d'archéologie préventive ;

VU le Code du Patrimoine et notamment son livre V ;

**Arrêté**  
**de prescription de diagnostic archéologique**  
**relatif au projet d'aménagement d'une zone d'activités à BONNEVAL (Eure-et-Loir)**  
**LE PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE**  
**PRÉFET DU LOIRET**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**

Service régional de l'archéologie  
ARR-PRÉSC-DIAGNOSTIC  
n° 04/0527  
Direction régionale  
des affaires culturelles  
Centre  
Culture  
Communication

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle...) afin de permettre leur caractérisation et datation.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapage nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Le diagnostic sera réalisé sous forme de tranchées à la pelle mécanique sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en retro-à l'avant, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur de 2 mètres. Les tranchées devront représenter au moins 10% de la surface du terrain à évaluer.

Prelablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

- principes méthodologiques :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

- objectif :

- emprise du diagnostic : 445 028 m<sup>2</sup>

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

cadastre : voir liste annexée au présent arrêté

ouest de Bonneval.

adresse : emplacement de la future zone d'activités le long de la route nationale n° 70, au sud-

commune : BONNEVAL

département : Eure-et-Loir

région : CENTRE

Article 1<sup>er</sup> : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur les terrains faisant l'objet des travaux susvisés, sis en :

ARRÊTÉ

Le rapport de diagnostic comprendra au minimum un plan d'ensemble des sondages, la localisation des structures détectées dans chacune des tranchées et leur description, ainsi que tout document nécessaire à la caractérisation et la datation des vestiges (relevés stratigraphiques, plans de détail, photographies, description du mobilier, planches de dessin... ) et l'inventaire du mobilier.

Il sera accompagné d'une présentation synthétique des occupations (emprise, nature, datation, état de conservation).

**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L 523-14 du Code du Patrimoine.

**Article 4 :** Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Communauté de Communes du Bonnevalais et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Copie certifiée conforme à l'original

Fait à Orléans, le 16 août 2004.

Pour le Préfet de la région Centre  
Préfet du Loiret et par délégation,  
Le Directeur régional des affaires  
culturelles,

Pl  
Laurent SOUREAU  
Conservateur régional de l'archéologie

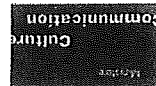
Michel CHALAUX

Destinataires :  
- Communauté de Communes du Bonnevalais  
- INRAP

Copies pour information à :  
- Préfecture d'Eure-et-Loire  
- Commune de Bonneval



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



Arrêté portant désignation du responsable scientifique d'une opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 04/0527 du 13 août 2004

LE PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE  
PRÉFET DU LOIRET  
Chevalier de la Légion d'Honneur

Service régional de l'archéologie  
ARR-DBSIG-RBSP  
N° DIAG - 05/0265  
DB

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 04/0527 en date du 13 août 2004

**ARRÊTÉ**

**Article 1er**

Monsieur Grégory BAYLE, demeurant Base INRAP de la Source - site BRGM 3, Avenue Claude Guillemin à ORLÉANS cedex 2, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique, concernant en région Centre

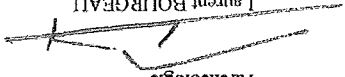
Département Eure-et-Loir  
Commune BONNEVAL  
Adresse : zone d'activités, 1ère tranche voirie  
Parcelles : Liste annexée à l'arrêté  
N° Site : /

Programme : Tous programmes, toutes périodes  
Organisme de rattachement : Institut national de recherches archéologiques préventives

**Article 2 - prescriptions générales**  
Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'opération un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

**Article 3 -** le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à ORLÉANS, le

Pour le Préfet de la région Centre,  
Préfet du Loiret et par délégation,  
Directeur régional des Affaires  
culturelles empêché,  
le Conservateur régional de  
l'archéologie  
  
Laurent BOURGEAU

DESTINATAIRES : Intéressé, INRAP



Institut national de recherches archéologiques préventives DIR - CIF		N° 1823	réf. INRAP : 2004.1823.d réf SRA : 04/0527 code gestion : 6062701
--	--	---------	---

1. IDENTIFICATION :  
 COMMUNE : BONNEVAL  
 site : Emplacement de la future zone d'activités le

Réf. Cadastres : Voir liste  
 Département : 28 Eure et Loir  
 AST : MASSAT T.  
 Surface : 445028m2 Type d'opération : Rural  
 Date de notification : 19/08/2004  
 Date demande de modification :  
 projet envoyé le : 25/08/2004  
 modification envoyée le :

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE  
 Considérant la superficie du projet et sa localisation dans un secteur de fort potentiel (vallée du Loir), à proximité du site paléolithique de "la Jouannière" (au sud-est de la future ZAC), les travaux sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine. Il est donc nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le responsable scientifique de l'opération prendra contact avec l'agent du sra en charge du dossier avant le début de l'opération sur le terrain pour s'informer sur la documentation existante sur ce secteur. Le diagnostic sera réalisé sous forme de tranchées à la pelle muni d'un godet à lame lisse d'une largeur de 2 m. Les tranchées devront représenter au moins 10% de la surface du terrain à évaluer et des extensions seront effectuées si nécessaire. Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (feuille partielle...) afin de permettre leur caractérisation et datation.

5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours)

	Préparation	Terrain	Etude
Encadrement	2	60	25
Techniciens		50	21
Spécialistes			10
Moyens particuliers	1 véhicule x 1j		
Topographie		2	1
x 30j			
2 pelles 30T x 20j (11			
transferts). Rebouchage			
selon convention 2 pelles			
30T x 8j (11 transferts)			
1 véhicule + cantonnements			
provision technique et			
provision analyses			

6. DELAIS DE REALISATION

préparation	1	terrain	30	étude	15	rendu du rapport	40
-------------	---	---------	----	-------	----	------------------	----

7. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le rapport de diagnostic comprendra au minimum un plan d'ensemble des sondages, la localisation des structures détectées dans chacune des tranchées et leur description, ainsi que tout document nécessaire à la caractérisation et la datation des vestiges (relevés stratigraphiques, plans de détail, photographies, description du mobilier, planches de dessin ...) et l'inventaire du mobilier. Il sera accompagné d'une présentation synthétique des occupations (emprise, nature, datation, état de conservation).

PJ : plan de la zone d'intervention

## LISTE DES FIGURES

- p. 5 Figure 1 : localisation de Bonneval
- p. 7 Figure 2: localisation de l'emprise de la future zone d'activité à Bonneval (extrait de la carte IGN n° 2018E, Châteaudun, au 1/25 000)
- p. 7 Figure 3: carte géologique (extrait de la carte géologique de la France n°325, Châteaudun, XX-18, BRGM)
- p. 12 Figure 4: emplacement des tranchées de diagnostics archéologique sur l'emprise de la voirie
- p. 13 Figure 5: détails des tranchées de l'axe AC
- p. 14 Figure 6: détails des tranchées de l'axe BD
- p. 15 Figure 7: détails des tranchées de l'axe EF
- p. 16 Figure 8: fait archéologique F.1
- p. 20 Figure 9: photographies de silex taillés